

Paris, le 15 février 2008



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### REUNION DU 14 FEVRIER AU MINISTERE AVEC LES SIGNATAIRES DU PROTOCOLE

Après deux premières réunions qui n'avaient pas permis d'engager un véritable « dialogue social », la réunion du 14 février a permis au SNETAA e.i.L de remettre en ordre de marche une discussion au niveau national, avec un calendrier qui est dorénavant précisé :

- 6 mars 14 h 30 les « secondes » professionnelles, réunion préalable à la réunion du Comité interprofessionnel consultatif du 10 mars
- 11 mars 16 h les passerelles, les parcours – du cap au bts
- 20 mars 16 h les modalités de certification (diplômes)
- 31 mars 14 h 30 le bts
- 10 avril 14 h 30 l'orientation (collège, socle commun)
- 16 avril 14 h 30 la gestion des ressources humaines (les personnels)
- 30 avril 14 h 30 bilan

Il semblerait que la concertation s'installe enfin, et le bilan de cette dernière réunion est plus positif. Nous sommes donc loin de la généralisation à marche forcée du bac pro 3 ans.

Il est regrettable, néanmoins, que la valorisation entamée de l'enseignement professionnel coïncide avec l'arrivée dans les établissements scolaires de la DHG, ce qui pourrait faire accroire que les mesures de carte scolaire sont directement liées au dispositif bac pro 3. Ce qui, en tout état de cause, crée une certaine « cacophonie », dans le contexte actuel de suppressions de postes au sein de l'Education nationale.

Pour le SNETAA e.i.L, il est bien entendu que le protocole de discussions ne concerne pas exclusivement l'expérimentation du Bac pro en 3 ans, et qu'il convient de considérer la voie professionnelle dans sa globalité, en conservant la possibilité du cursus 2 + 2, niveau V et niveau IV, avec la possibilité offerte pour nos élèves d'une poursuite d'études au niveau III.

De plus, le protocole contient en substance l'avenir des PLP dans la voie professionnelle renouvelée.

Le SNETAA e.i.L restera vigilant pour que la voie professionnelle offre à tous les élèves un parcours de réussite dans le service public d'éducation.

Le secrétariat national